

Lyon le, 21/11/2012

**CAP Locale n° 1 – liste d'aptitude 2013**

Monsieur le Président

Il nous est impossible d'aborder cette CAP locale sans évoquer dès à présent le contexte économique du pays et la question de l'emploi privé et public. Le changement était annoncé « maintenant », et force est de constater que nous sommes plutôt dans la continuité. Plan sociaux, politique de rigueur à répétition, perte de pouvoir d'achat, envolée du chômage restent le quotidien de nos concitoyens. Face à cela, une autre politique est possible qui s'oppose à la casse des acquis sociaux et l'enfermement de la France dans la spirale de la paupérisation. C'est pourquoi tous les leviers doivent être activés pour relancer l'activité économique. Le pouvoir d'achat doit être augmenté à travers les rémunérations, la revalorisation des remboursements de frais sans oublier les promotions internes.

Concernant plus particulièrement le contexte DGFIP, Solidaires Finances Publiques constate que depuis sa nomination, le Directeur Général parcourt la France à la découverte des services de la DGFIP, et écoute parler les agents sur la dégradation des conditions de travail et l'aggravation des difficultés d'exercer correctement leurs missions. Le Directeur Général s'est dit attentif à la qualité du dialogue social. Pour autant, les agents notent que les engagements verbaux tenus par les ministres devant les organisations syndicales ne sont pas respectés. La révision à la baisse du volume des promotions infra catégorielles en est l'illustration parfaite.

Lors de ses interventions devant les partenaires sociaux, le Directeur Général a réaffirmé l'importance de la DGFIP, reprenant les propos du ministre des finances, qui plaçait notre Direction au cœur de la République. Néanmoins, les agents constatent que rien n'est fait pour renforcer ses moyens .

L'annonce de 2023 suppressions d'emplois pour 2013 est emblématique de la méconnaissance de la réalité du terrain DGFIP et de la situation de notre administration qui est asphyxiée par le manque d'emplois.

Concernant cette liste d'aptitude, Solidaires Finances Publiques réaffirme qu'il est indispensable de mettre en œuvre des plans de qualifications inter catégoriels ambitieux. Nous revendiquons des volumes de promotions inter catégorielles à la hauteur de la technicité réelle des agents de notre administration.

Cette reconnaissance des mérites doit être organisée en toute équité de traitement entre les agents et en toute transparence et objectivité.

Nous dénonçons donc le caractère discriminant des listes d'aptitudes qui nous condamnent à comparer les agents entre eux non pas sur la base de critères objectifs, mais en fonction de considérations souvent subjectives selon les services. De plus, le fait que l'administration centrale donne habituellement en amont des CAP locales la fourchette des promotions « envisageables » (potentialité) par direction fausse totalement « l'esprit » de la liste d'aptitude par cette mécanique de contingentement.

Nous vous demandons d'ailleurs de bien vouloir nous communiquer la potentialité de cette CAPL dont nous n'avons toujours pas connaissance.

Pour toutes ces raisons, Solidaires Finances Publiques réaffirme que les possibilités de promotions via les plans de qualification doivent être prioritairement pourvus par concours internes et examens professionnel.

Solidaires Finances Publiques réaffirme par ailleurs, la nécessité de ne pas pénaliser les agents en fin de carrière au motif qu'ils n'auraient pas de carrière à dérouler dans leur futur corps.

Enfin, Solidaires Finances Publiques estime que cette CAP locale n'a qu'un rôle préparatoire. Nous refuserons de classer les candidats , ce n'est pas notre rôle.

Par contre, nous défendrons chaque dossier et nous demanderons de votre part la TRANSPARENCE la plus totale dans les choix que vous allez faire .

Nous remercions les agents des Ressources Humaines pour la mise à disposition des dossiers dans des délais contraints.